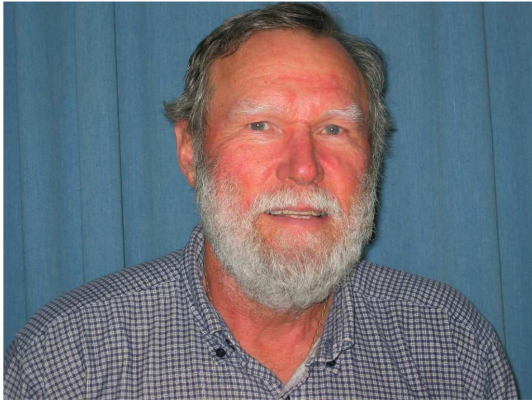


Le Petit Cervois

Journal de l'Association de Protection
du Petit et du Grand Lac du Cerf



Édition 30^e anniversaire
2008-2009



Mot du Président

Encore un fois, il semble que nos lacs ont évité les algues bleu-vert. Mais notre voisin, Lac Lefebvre n'a pas été si chanceux et Lac des Iles continue sa bataille contre ces algues. Alors, il faut comprendre que cette menace n'est pas loin de nos portes. Seulement un effort concentré et la contribution de tous et chacun peut assurer que nous continuons d'éviter son arrivée.

Avec cela comme mot de départ, j'aimerais vous suggérer une liste de dix commandements aux propriétaires de chalets. Je recommande que nous considérions cette liste très attentivement et que nous fassions tous notre part pour protéger l'état fragile de nos beaux lacs.

FAITES CONFIANCE EN VOTRE INSPECTEUR MUNICIPAL : Vérifiez avec M. Massé avant d'entreprendre des rénovations ou des ajouts à votre chalet. Même avant de couper un arbre. M. Massé peut aussi vous aider à élaborer un plan pour le reboisement de votre rive.

N'UTILISEZ PAS DE PESTICIDE, NI D'HERBICIDE, NI D'ENGRAIS : Tous ces produits mettent en danger la santé de nos lacs. Si vous voulez un jardin, trouvez un endroit loin de l'eau. Pensez à planter des fleurs au lieu du gazon.

PRENEZ SOIN DE VOTRE FOSSE SEPTIQUE : Faites la vidanger selon les lois provinciales : tous les quatre ans si vous occupez le chalet à l'occasion ou tous les deux ans si vous occupez les lieux en permanence.

ACHETEZ SEULEMENT DES PRODUITS QUI NE CONTIENNENT PAS DE PHOSPHATES : Les phosphates sont la cause numéro un de l'arrivée des algues bleu-vert. Votre système septique n'élimine pas les phosphates qui proviennent de votre maison.

RENATURALISEZ VOTRE RIVE : Plantez des arbres, des arbustes, des fleurs sur votre rive. Les racines des ces plantes aideront à attraper les phosphates et autres nutriments avant qu'ils entrent dans les lacs. Aussi ces plantes protégeront votre rive contre l'érosion et offriront un sanctuaire pour différents animaux. Les règlements municipaux nous obligent à reboiser nos rives dans les premiers cinq mètres – mais continuez à dix mètres si votre terrain le permet.

NAVIGUEZ LENTEMENT : Dans les baies peu profondes ou près des îles ou les rives, les hors-bords causent beaucoup d'érosion et dérangent les fonds du lac qui contiennent des phosphates et autres polluants. Ne créez pas de vagues dans ces zones. Encore mieux, ramez, naviguez en voilier, en canot, en pédalo, ou en kayak. Utilisez un moteur électrique pour pêcher.

RESPECTEZ LA NATURE : Plantez des arbres partout sur votre terrain. Réduisez le montant des surfaces pavées, ou en ciment, ou patios en pierre. Ces surfaces imperméables empêchent les eaux de pluie souvent remplies de polluants de pénétrer dans le sol et vont directement dans le lac.

UTILISEZ LA POSTE DE LAVAGE DERRIÈRE L'HÔTEL DE VILLE : Si vous avez visité un autre plan d'eau avec votre embarcation, lavez-la avant de la remettre dans nos lacs. Lavez la remorque aussi. Insistez pour que tout visiteur à votre chalet utilise le poste de lavage et la descente municipale.

ÉVITEZ LES ZONES INFECTÉES PAR LE MYRIOPHYLLE À ÉPIS : Cette plante envahissante est déjà problématique ici – particulièrement au Petit Lac. Chaque fois que votre hameçon ou votre hélice coupe une de ces plantes, la tige se promènera à un endroit où elle deviendra une nouvelle plante.

APPUYEZ VOTRE ASSOCIATION : Venez à notre assemblée annuelle à la fin juin. Payez votre cotisation afin de nous aider à réaliser nos projets. Joignez-vous à nous selon vos capacités pour que nos lacs demeurent les trésors qu'ils sont. Célébrez avec vos voisins la joie de vivre dans un si beau coin du monde. Votre association n'a pas de pouvoir sans votre appui.

Cette année, nous avons eu quelques succès. L'inventaire des installations septiques a été finalisé par M. Massé et les propriétaires dont les dossiers étaient incomplets ont été avisés par M. Massé. Nous avons déjà complété les deux premières années des trois ans accordés par la municipalité pour le reboisement de nos rives. M. Massé a fait le tour des lacs pour planter de petits drapeaux pour nous aviser qu'il y a encore des lacunes dans nos efforts de reboisement. Nous avons été capable convaincre le conseil municipal de créer une nouvelle catégorie dans l'ordre du jour mensuel qui s'appelle « Lacs ». Alors la santé de nos lacs aura plus d'importance dans les discussions à ces réunions. Aussi, nous avons planté un jardin de démonstration sur la plage face à l'église. Cela fait partie de notre 30^e anniversaire comme association. Finalement, nous avons complété la caractérisation des rives dans nos deux lacs. Cela nous donnera une base pour comparer où nous sommes rendus avec notre projet de reboisement en cinq ans.

Notre puissance comme association est dans vos mains. Nos membres (et leurs taxes) nous permettent de parler à haute voix en travaillant avec les autorités municipales. Nous comptons sur votre appui pour assurer que nous continuerons de travailler amicalement avec eux.

[Nous sommes membres de :](#)

[CRE Laurentides](#) qui nous permet de rencontrer les membres d'autres associations de lacs. Leurs représentants nous conseillent et nous aident avec nos objectifs.

[COBALI](#) qui réunit tous ceux qui sont intéressés à la qualité de l'eau partout dans le bassin de la Lièvre.

[Regroupement des Associations \(RAP\)](#) qui accorde un forum aux représentants des associations des lacs aux Hautes-Laurentides pour discuter les priorités que nous avons en commun.

Alors voilà vos représentants au travail. Nous avons besoin de votre appui et de votre encouragement. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires à propos de ce que nous faisons en votre nom.

Keith Rogers
Président

**LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'ASSOCIATION DE PROTECTION DU PETIT ET DU GRAND LAC
DU CERF POUR L'ANNÉE 2008-2009 :**

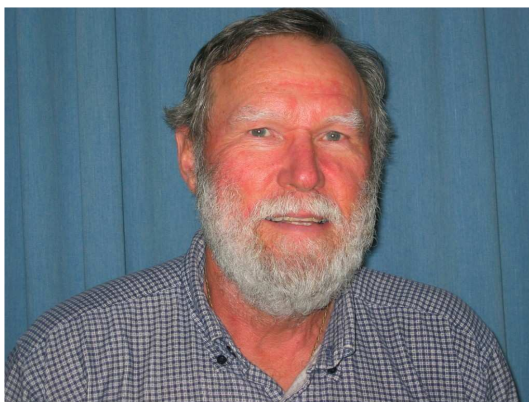
Keith Rogers (président) tél. 819-597-2018
Robert Scantland (vice-président) tél. 819-597-4693
Pierre Raïche (trésorier) tél. (819) 597-2019
Marguerite Hayes (administrateur) tél. (514) 971-1728
Renée Léonard-Long (administrateur) tél. (450) 689-4477
Christina Wood (administrateur) tél. 613-722-3027
Johanne Voizard Denis (secrétaire) tél. 450-632-8029

Notre site web : <http://www.lac-du-cerf.info/appglc>

**ASSEMBLÉE ANNUELLE
DE
L'ASSOCIATION**

**Samedi le 4 juillet 2009
à 9h30**

PRESIDENT'S MESSAGE



Once again, it appears that our lakes have been spared the curse of blue-green algae. But its appearance in Lac Lefebvre and its continued presence in Lac des Iles remind us that it is on our doorstep. Only a concerted effort and the contribution of each and every one of us will ensure that we remain free of the dreaded bloom.

With that in mind I have drawn up a list of the ten commandments for cottage owners. I recommend that we all consider this list very carefully and do our share to protect the fragile health of our beautiful lakes.

BELIEVE IN YOUR INSPECTOR: Be sure to check with M. Massé before undertaking any additions or changes to your cottage. Also, he can elaborate on what he expects you to do to return your lakefront to its original condition – at least in the first five metres.

DO NOT USE ANY PESTICIDES, HERBICIDES, OR FERTILIZERS: The use of any of these products, even so called biological aides like compost or manure, do damage to the lake. Plant your garden far away from the lakefront. Consider planting flowers instead of a lawn.

CARE FOR YOUR SEPTIC SYSTEM: Have it cleaned out according to provincial laws – every four years for seasonal dwellers and every two years if you occupy the premises on a permanent basis.

BUY ONLY PHOSPHATE FREE CLEANING PRODUCTS: Phosphates are the principal culprits causing a bloom of blue-green algae. Your septic system does virtually nothing to remove phosphates.

RETURN YOUR LAKEFRONT TO ITS NATURAL STATE: Plant trees, shrubs, flowers along your shoreline. The roots of these plants will help trap phosphates and other nutrients; will help prevent the erosion of your shoreline; and will offer sanctuary for different animals. Municipal regulations require us to do this in the first five metres – but do ten or even fifteen metres if your property allows.

GO SLOW: In shallow bays and close to islands and shores, motor boats cause erosion and stir up lake bottoms that contain phosphates and other pollutants. Make sure that you do not create a wake in these areas. Better yet, row or travel in a sail boat, canoe, pedal boat, or kayak. Consider using an electric motor on your fishing boat.

REDUCE YOUR ECOLOGICAL FOOTPRINT: Plant trees throughout your property. Reduce the amount of paved surfaces, cement terraces or patios. Surfaces that do not permit water to penetrate cause rain water, often full of pollutants, to go directly into the lake.

USE THE MUNICIPAL BOAT WASH: If your boat has visited another body of water, wash it well before returning it to our lakes. Don't forget to wash the trailer as well. Also, insist that any visitors to your cottage use the boat wash and the municipal ramp.

STAY AWAY FROM ZONES AFFECTED BY EURASIAN MILFOIL: Already, this invasive plant appears in quantity, especially in Petit Lac. Every time your fish hook or propeller cuts the stem of one of these plants, that part will develop into a new plant somewhere on the shore.

SUPPORT YOUR LAKE ASSOCIATION: Come to our annual meeting at the end of June. Pay your annual dues to help support our projects. Join us in any way you can in the battle to ensure that our lakes remain the treasure that they are. Celebrate with other cottage owners how fortunate we are to live in such a beautiful place. Your association is only as strong as you make it.

We have made certain advances during this past year. The inventory of septic installations has been completed and those whose files are incomplete have been notified by M. Massé. We have had two years to plant shrubs and trees on our lakefront in view of the municipal regulations which gave us three years to perform that duty. M. Massé has toured the lakes to plant little flags to let us know that we still have a way to go to complete the reforestation. We have convinced the municipal council to include a category "lakes" in its monthly agenda so that the health of our lakes remains in a prominent position in our community. We have established a demonstration garden near the beach in front of the church as part of our 30th anniversary.

Our strength is in our numbers (and our tax potential) – that is why we need your support at our meetings and in the bank account. We count on you to be there for your association. With your help, we can ensure that our municipal council continues to consider our proposals to safeguard or improve our lakes.

Keith Rogers
President

LA PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE EST DE PIERRE RAÎCHE. ELLE A ÉTÉ PRISE DANS LA BAIE LEFEBVRE. LES PHOTOS DES PAGES INTÉRIEURES SONT DE PIERRE RAÎCHE POUR LA PLUPART ET DE JACQUELINE WOOD.

SINCÈRES REMERCIEMENTS À TOUS CEUX QUI ONT CONTRIBUÉS À LA RÉALISATION DU JOURNAL :

- Marguerite Hayes
- Renée Léonard-Long
- Pierre Raïche
- Keith Rogers
- Robert Scantland
- Johanne Voizard Denis, Éditrice
- Christina Wood
- Et Francine St-Louis, Responsable de la bibliothèque

L'assemblée générale du 30 juin 2008 suivie d'un pique-nique



**Le 30 août 2008 avait lieu le dévoilement
d'un aménagement visant à
renaturaliser les rives du lac du Cerf.
Plusieurs invités de marque étaient présents.**



Fin de semaine de sensibilisation 26-27 juillet 2008 Naviguez-vous santé ?



DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL AU LAC-DU-CERF

Nous jugeons important que les riverains aient l'heure juste sur le plus important développement résidentiel en cours sur les rives du Grand Lac du Cerf. L'information nous a été remise par le promoteur.

Le premier lotissement appelé développement « Pointe des Pins rouges », **rue du Cerf** est en phase de réalisation. La rue est municipalisée, deux constructions sont terminées et deux autres sont en cours. Dans ce développement, 11 terrains étaient disponibles, 6 sont déjà vendus. En ce qui a trait au développement « Chemin entre les deux lacs », nous sommes à l'étape de construction de rue et de ligne électrique. Le projet de lotissement étant préalablement accepté par la municipalité, nous prévoyons la mise en marché à l'été 2009. Nous accompagnons la municipalité et l'ensemble des partenaires dans le but ultime de conserver l'environnement de ces sites exceptionnels. La Municipalité nous assure que le contrôle des règlements urbanistiques et environnementaux sera suivi avec rigueur et vigilance

Nouvelle association pour la protection de l'environnement du lac Baptiste-Lefebvre et du lac Long

L'été qui vient de passer a vu naître l'**Association pour la protection de l'environnement du lac Baptiste-Lefebvre et du lac Long**. L'association qui avait disparu depuis près de sept ans est de nouveau en activité sous un nouveau nom et avec un nouveau mandat.

C'est le 31 août dernier que s'est tenue l'assemblée générale de fondation de l'Association. De nombreux résidents et propriétaires des propriétés riveraines étaient présents et ont démontré leur intérêt pour la formation de l'association. L'association compte actuellement une trentaine de membres. Le conseil d'administration est composé de :

Robert Nault, président
Claude Laporte, vice-président
Francine Carrier, secrétaire et trésorière
Johanne Adler
Raymond Brazeau
André Dupont
Joane Méthé

À la réunion de fondation, les membres ont retenu comme prioritaire l'établissement d'un plan d'action afin d'assurer la protection de l'environnement des lacs Baptiste-Lefebvre et Long. Pour amorcer ce travail, le conseil d'administration souhaite déterminer l'état de santé des deux lacs. L'importance d'établir ce diagnostic a été particulièrement soulignée par la publication d'un mémo d'information sur la présence des algues bleu-vert dans le lac Baptiste-Lefebvre. Rappelons que ce rapport (voir article ci-contre sur le sujet) a été publié le 15 août dernier par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Conséquemment, le conseil d'administration a mis en branle le « protocole de suivi visuel d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert ». Ce protocole expérimental a été développé par le MDDEP et le Conseil régional de l'environnement des Laurentides. Il vise deux objectifs :

- Permettre de localiser le ou les endroits du plan d'eau qui sont touchés par les cyanobactéries et de suivre leur évolution dans le temps et l'espace;
- Caractériser les endroits touchés en décrivant la fleur d'eau et en la classant selon son intensité.

Le protocole ne nécessite aucune analyse en laboratoire et il peut être réalisé par les résidents. Le conseil procédera à la formation d'équipe de bénévoles pour effectuer les prélèvements dès la fonte des glaces au printemps prochain.

D'autres options qui permettront d'avoir une image globale de l'état de santé des deux lacs sont considérées. Notons en particulier le programme RSV Lacs du MDDEP ou la nouvelle entreprise de services-conseils Envir' eau. Considérant que ces options impliquent des déboursés, une demande d'aide financière sera présentée au conseil municipal.

Par ailleurs, ceux et celles qui n'ont pas encore eu la chance d'acheter leur carte de membre peuvent le faire en s'adressant à un des membres du conseil d'administration. Longue vie à notre nouvelle association!

Robert Nault,
Président

Association pour la protection de l'environnement du lac Baptiste-Lefebvre et du lac Long

Présence d'algues bleu-vert dans le lac Baptiste-Lefèbvre

Un rapport du MDDEP récemment publié établit la présence de cyanobactéries dans le lac Baptiste-Lefebvre.

Le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a procédé à une inspection du lac pour faire suite à une demande d'un riverain. Cette évaluation a été réalisée le 15 août dernier et elle a comporté des observations visuelles et la prise de deux échantillons d'eau (points A et B sur la carte) ainsi que leur analyse en laboratoire.

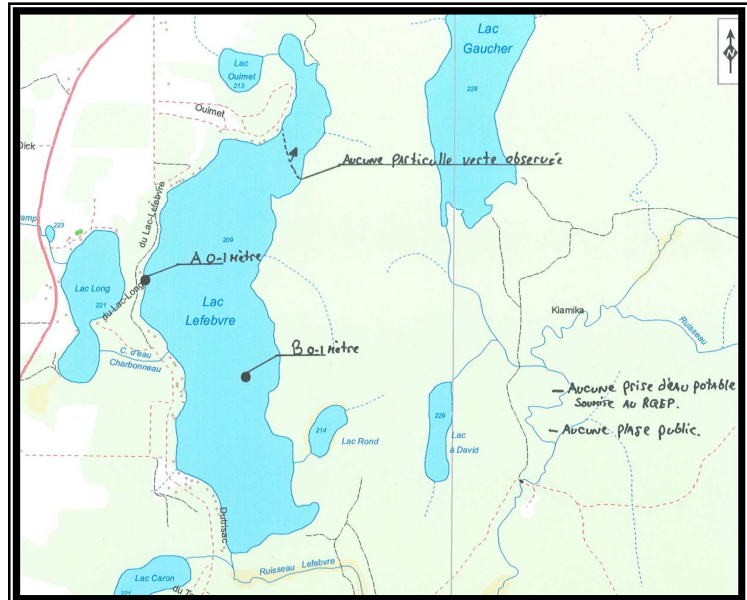
La grille d'analyse du MDDEP comporte trois niveaux selon l'intensité et la toxicité des cyanobactéries présentes dans les échantillons. La cote A correspond à des échantillons d'eau où la densité des cyanobactéries est inférieure à 20 000 cellules par ml. Pour les cotes B et C, la densité des cyanobactéries est supérieure à 20 000 cellules par ml et il s'agit alors de fleurs d'eau d'algues bleu-vert. Les échantillons de la cote C comportent au moins un résultat en cyanotoxine qui dépasse la norme établie. Dans le cas du lac Lefebvre, les deux échantillons comportaient une densité de cyanobactéries de 2 000 à 5 000 cellules/ml, une densité aussi faible ne constituant pas une fleur d'eau.

Tout en poussant un soupir de soulagement face à la faible densité des algues bleu-vert présentes dans le lac, le conseil d'administration de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Baptiste-Lefèbvre et du lac Long s'est dit tout de même préoccupé de cette situation. Conséquemment, le conseil entend mettre en branle un protocole de suivi des algues bleu-vert afin d'évaluer l'évolution de cette présence dans le temps et l'espace. Le conseil souhaite aussi, en collaboration avec les autres associations similaires de la municipalité, développer diverses activités de sensibilisation pour favoriser le développement de comportements sains pour la santé de nos lacs. Soulignons en particulier l'importance d'un aménagement approprié des berges des lacs et l'installation de fosses septiques qui correspondent aux normes en vigueur.

Notre capacité à léguer à nos descendants un environnement de la qualité de celui qui est actuellement le nôtre dépend étroitement de notre vigilance. Restons conscients de la fragilité de nos lacs et préoccupés de conserver leur qualité.

Robert Nault,
Président

Association pour la protection de l'environnement du lac Baptiste-Lefèbvre et du lac Long





CARACTÉRISATION DE LA BANDE RIVERAINE

Dans le journal 2007-2008 nous vous avons informé sur le programme du Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs (RSV-lacs) du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs qui consiste à:

- Établir le niveau trophique actuel des lacs et suivre leur évolution.
- Dépister les lacs qui montrent des signes importants de dégradation ou d'eutrophisation (vieillesse des lacs).
- Informer et sensibiliser quant à l'état de santé de leur lac.
- Brosser des portraits de la situation des lacs dans les différentes régions et à la grandeur du Québec. Permet de se comparer avec d'autres lacs.

Parmi les activités du programme, l'évaluation de la bande riveraine, commencée en août 2007 au Petit Lac-du-Cerf, s'est terminée en septembre 2008 par la caractérisation de la bande riveraine du Grand Lac-du-Cerf

Pour vous rafraîchir la mémoire, la caractérisation ou l'évaluation de la bande riveraine consiste à évaluer systématiquement la bande riveraine sur une profondeur de **15 mètres** sur tout le pourtour du lac. Elle vise

deux objectifs: décrire et localiser l'utilisation du sol ainsi que les types d'aménagements autour du lac et estimer leur importance dans l'ensemble du lac. L'exercice permet ainsi d'évaluer la qualité des aménagements dans la bande riveraine et le degré de transformation du milieu naturel.

Les données recueillies seront évaluées durant l'hiver 2009 et nous vous ferons part des résultats lors de notre assemblée générale annuelle en juin.

Nous avons remarqué que plusieurs propriétaires ne se sont pas encore conformés au règlement de la municipalité de Lac-du-Cerf sur la renaturalisation des rives qui est entré en vigueur le 12 mars 2007. Le règlement exige que tout propriétaire doit voir à la renaturalisation de sa bande dans un délai de trente-six (36) mois à partir de la date d'entrée en vigueur du présent règlement. Trois secteurs importants du Grand Lac-du-Cerf se démarquent par l'inaction ou l'indifférence des propriétaires soit : la partie nord de la Baie du Bonnet Rouge, la zone entre le quai municipal et le chemin Labelle, la partie nord de la baie des Scouts et la Baie des Wapitis.

Qu'attendent certains riverains pour renaturaliser leurs rives? Attendent-ils que nos lacs soient contaminés aux ALGUES BLEUES pour réagir?



Four Warblers at Grand and Petit Lac du Cerf: Little Jewels to Watch and Listen To

These four tiny birds (11 to 16 cm) are found around our lakes. Warblers are always moving in the foliage. They are brightly coloured and have thin, pointy beaks. We can identify warblers as easily by their beautiful songs as by their vivid colours. Listening to them is as wonderful as watching them. Take a little time and a bit of patience and you will see these birds moving quickly about in the trees.

Here they are (see pictures after the French text):

Chestnut-sided Warbler { *Dendroica pensylvanica* }

- Seen in new-growth forests, bushy or scrubby areas;
- Description of the male: chestnut sides, yellow crown;
- Song: "please, please, pleased to meet 'cha";
- It eats insects on the wing.

Northern Parula Warbler { *Parula Americana* }

- Seen in deciduous and coniferous forests near wet areas;
- Description of the male: band of orange and black across the neck, greenish patch on its bluish back;
- Song: "zeeeeee-up", rising, dropping abruptly at end;
- It eats spiders and insects. The female builds a nest in a tuft of *Usnea* lichen (Spanish moss).

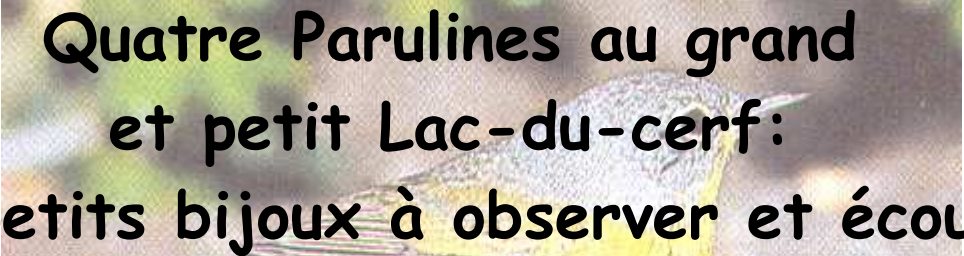
Yellow-Rumped Warbler { *Dendroica coronata* }

- Seen in mixed or coniferous forests especially in spruce and fir trees;
- Description of the male: yellow rump, crown and shoulder. Black mask;
- Song: a melodious trill, rising in pitch, dropping at the end;
- It eats insects and the small fruit of the sumac and juniper. It is one of the first warblers to arrive in spring.

Nashville Warbler { *Vermivora ruficapilla* }

- Seen in mixed or coniferous forests, new-growth areas and at forest edges;
- Description of the male: gray head, chestnut crown patch, white eye-ring, yellow throat and breast;
- Song: "seebit, seebit, seebit, titititititi", fast and high pitched;
- It eats insects found on tree trunks, branches and leaves.

by Marguerite Hayes, 676 Chemin Léonard, Grand Lac du Cerf (514-971-1728). Contact me for more information.



Quatre Parulines au grand et petit Lac-du-cerf: Des petits bijoux à observer et écouter

Ces quatre petits oiseaux (11 à 16 cm) se tiennent autour de nos lacs. Les parulines sont toujours en mouvement dans le feuillage. Elles ont la coloration vive et le bec mince et pointu. On peut reconnaître les parulines aussi facilement par leur chant ravissant que par leur couleur vive. Les écouter est aussi merveilleux que les voir. Prenez un peu de temps et soyez patient et vous verrez ces oiseaux bouger dans les arbres.

Les voici (voir les photos à la page suivante) :

Paruline à flancs marron { *Dendroica pensylvanica* }

- Observée dans les forêts en régénération près des broussailleux.
- Description du mâle : flancs marron, calotte jaune.
- Chant : « tiens tiens où es-tu? ».
- Elle capture des insectes en vol.

Paruline à collier { *Parula americana* }

- Observée dans les forêts feuillus et de conifères près des milieux humides.
- Description du mâle : collier orangé et noir sur la gorge, tache verdâtre sur un dos bleuté.
- Chant : ziiiiiii-op comme un bourdonnement lancé d'un coup sec.
- Elle mange des araignées et des insectes.
- Elle construit le nid dans une touffe de lichen du genre *Usnea*.

Paruline à croupion jaune { *Dendroica coronata* }

- Observée dans les forêts mixtes ou de conifères, surtout d'épinettes et de sapins.
- Description du mâle : taches jaunes sur la calotte, l'épaule et le croupion, masque noir.
- Chant : un trille mélodieux, montant et descendant à la fin.
- Elle mange des insectes et des fruits comme ceux du sumac ou du genévrier.
- L'une des premières parulines à arriver au printemps.

Paruline à joues grises { *Vermivora ruficapilla* }

- Observée dans les forêts mixtes ou de conifères, les endroits en régénération et l'orée des bois.
- Description du mâle : la tête grise, une tache marron sur la calotte, un cercle oculaire, la gorge et la poitrine jaune.
- Chant : Tibit, Tibit, Tibit, tui, tui, tui, tui, tui, tui, rapide et aigu.
- Elle mange des insectes capturés sur les troncs, les branches et les feuilles des arbres.

par Marguerite Hayes, 676 Chemin Léonard, Grand Lac du Cerf (514-971-1728). Appelez-moi pour de amples informations.



Paruline à joues grises
Nashville Warbler



Paruline à croupion jaune
Yellow-Rumped Warbler



Paruline à flancs marron
Chestnut-sided Warbler



Paruline à collier
Northern Parula Warbler

<http://www.publique.ca/oiseaux/parulines/>

30 ANS DÉJÀ

LISTE DES RÉALISATIONS IMPORTANTES DE L'ASSOCIATION DEPUIS SA FONDATION

1978

- Formation de l'association et inscription au programme des lacs pour étude

1979 à 1986

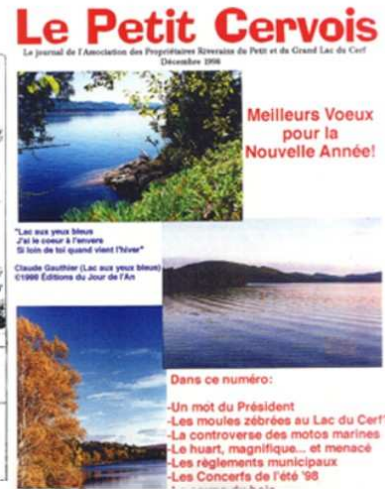
- Les études débutent par le relevé analytique de l'eau.
- Classification des installations septiques par une firme d'ingénieurs
- Plainte déposée au Ministère Énergie et Ressources pour le brûlage de bois mort causant des dommages dans le parc Petit Égaré
- Plainte à la municipalité pour l'entretien du chemin Tour du Lac parce que la niveleuse passe deux fois par année seulement
- Suite aux pressions de l'association depuis deux ans, le ruisseau Flood est officiellement déclaré sanctuaire de pêche à l'année
- Plainte officielle à l'évêché de Mont-Laurier concernant l'état de malpropreté de la pointe Monseigneur
- Requête pour que cesse l'exploitation de la sablière du ruisseau Flood à environ 15 mètres de distance de la frayère d'ouananiche. Demande formelle de reboisement
- Ensemencement de 4,400 fretins de touladis au coût de \$1,350.00
- Organisation du 1^{er} tournoi de pêche pour recueillir des fonds pour l'ensemencement d'ouananiches
- Parution du 1^{er} bulletin de l'association
- Relevé des installations septiques résidentielles et des établissements commerciaux (pourvoiries, camping)
- Pressions auprès de la municipalité pour la protection et la conservation du Mont-Limoges
- Ensemencement de 4,000 tacons d'ouananiches au coût de \$1,400.00
- L'association obtient du M.L.C.P, après quatre ans d'efforts, un programme quinquennal d'ensemencement de 100,000 touladis en raison de 20,000 fretins par année
- Ensemencement de 4,000 ouananiches au coût de \$1, 349

- Victoire de l'association. La pêche blanche est interdite sur les deux lacs du Cerf après une lutte de 5 ans
- Intervention pour fermer les dépotoirs illégaux ou polluants
- Infractions de toutes sortes sur les terrains riverains
- Demande de relevé du régime hydrique
- Protection des ravages de cerfs de Virginie
- Réglementation concernant le camping sauvage
- Base d'hydravion
- Protection des frayères
- Obtention du prolongement du réseau électrique et téléphonique
- Arrêt de la pêche commerciale du cisco dans le ruisseau Lefebvre
- Interventions pour arrêter le braconnage du cerf et de l'ouananiche
- Relevé de tous les ensemencements des lacs de la municipalité
- Pluies acides
- Les phytocides et l'environnement
- La faune en danger
- L'étude écologique du ruisseau Flood
- La protection des érablières

DOSSIERS COURANTS - CERTAINS DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES :

- Pression auprès de la municipalité pour une étude sur les égouts fluviaux (Étude complétée été 2008)
- Suivi des programmes de développement autour du Grand et Petit Lac-du-Cerf
- Contrôle du niveau d'eau
- Contrôle de la propagation du myriophylle à épis
- Programme RSV-lacs
- Site Web
- Journée annuelle de sensibilisation et d'éducation pour les plaisanciers
- Pressions auprès de la municipalité pour le lavage des bateaux, le contrôle de la descente public et la vitesse des embarcations
- Promotion de produits nettoyants sans phosphate
- Contrôle des embarcations motorisées
- Plan correctif des installations sanitaires résidentielles et commerciales
- L'exploitation de la forêt incluant la surveillance des coupes de bois dans l'encadrement forestier
- Le relevé du degré d'artificialisation des rives et le programme de génération (Caractérisation de la bande riveraine et programme de renaturalisation)

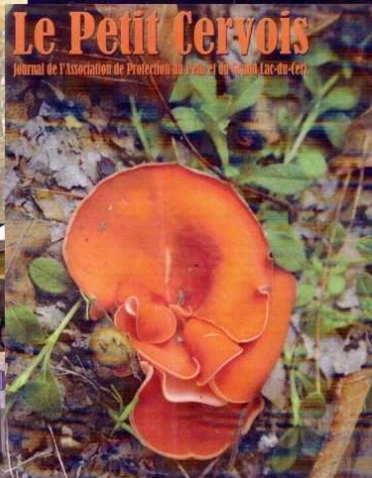
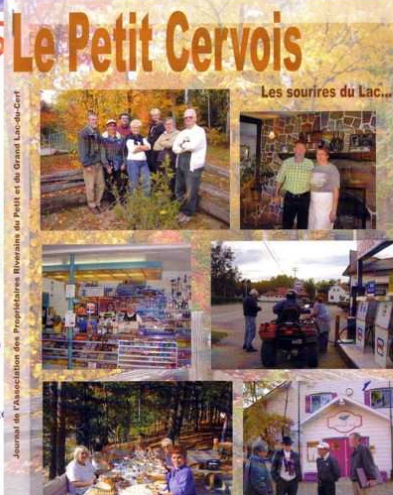
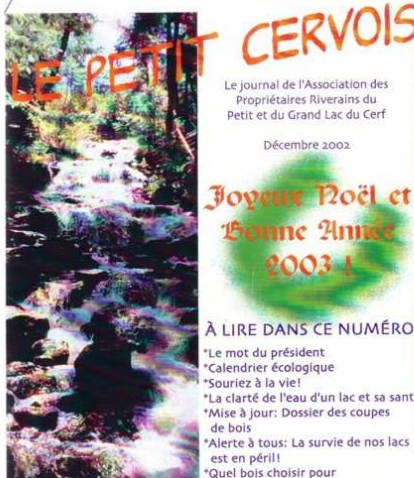
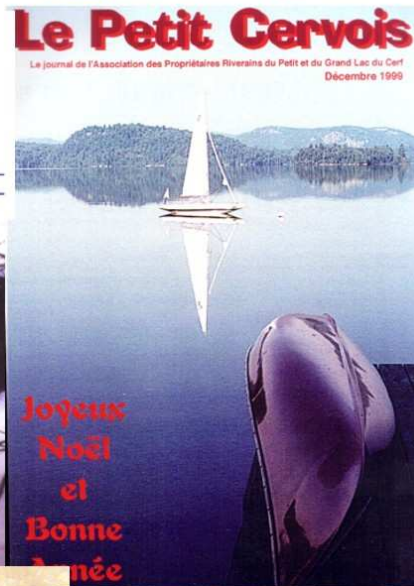
Le Petit Cervoïs sur 30 années



LE PETIT CERVOIS

Une vie associative intense

AVRIL 1996 - Volume 1 #1



Et pourquoi pas un sport écolo ?

Voilà déjà plus de vingt ans que je descends (ou devrais-je dire monter) au lac du Cerf. Au début, sur le lac Baptiste Lefebvre, ensuite en 2005 nous avons fait l'acquisition d'une petite maison 4 saisons sur le bord du grand lac du Cerf. Bien sûr, l'été c'est merveilleux, mais l'hiver quelle belle saison! On ne peut parler du lac l'hiver sans mentionner les nombreuses visites de chevreuils. Je soigne (nourris) les chevreuils deux fois par jour les fins de semaine.



Mon épouse et moi passons la journée dehors. La raquette et le ski de fond sont nos activités favorites. Même si j'aime beaucoup le ski de fond, je m'ennuyais quelques fois de la vitesse que me procure les descentes en ski alpin des belles montagnes des basses Laurentides. Lorsqu'on voyage de Montréal au lac, reprendre l'auto pour aller faire du ski alpin le lendemain au Mont-Blanc ou à Tremblant ça nous tente moins....

Mais voilà que j'ai découvert un nouveau sport qui me permet de goûter à l'ivresse de la vitesse et ce, sans pollution. **Le cerf-volant de traction ou kite.** Il existe plusieurs types de cerf-volant de traction. J'ai choisi le paraskiflex pour la facilité et le coût.



L'hiver dernier, vous avez peut-être aperçu une voile bleue ou orange et un skieur qui trippait sur le lac. Je stationnais mon auto sur le bord du chemin près du parc de la biche. Je montais ma voile, chaussais mes skis alpins, laissais le vent gonfler ma voile et c'était parti. Quelle puissance, un peu à la manière d'un voilier, je louvoyais sur le lac. Je pouvais m'amuser sur cet immense terrain de jeux. Les premières fois, je devais me faire reconduire par un bon samaritain car le vent me poussait jusqu'au bout du lac et j'avais de la difficulté à remonter le vent (un gros merci encore à Yvon Pelchat pour son aide). Mais rapidement, j'ai maîtrisé le contrôle de la voile et j'ai pu aller dans toutes les directions et revenir à mon point de départ.

Vous vous demandez peut-être à quelle vitesse on peut aller. Ça dépend de la vitesse des vents. Il est possible de tripler la vitesse du vent. Avec des vents de 15 à 30 kilomètres, j'avais des pointes à 60 kilomètres et parcourais des distances de 50 kilomètres en une journée. Un GPS nous permet de connaître notre vitesse et distance parcourue.

C'est un sport qui ne demande pas trop d'équipement. La voile et le harnais bien sûr, un bon casque pour la protection de la tête et des vêtements chauds. Un GPS n'est pas obligatoire mais c'est plaisant de savoir la distance et la vitesse.



Un anémomètre permet de mesurer le vent. Il est préférable de connaître la vitesse des vents avant de monter la voile car, sous voilé la puissance ne sera pas assez grande pour vous tirer mais, sur voilé la vitesse sera trop grande et gare aux chutes....

Je peux aussi modifier la forme de ma voile ou simplement changer pour un plus petite pour contrôler la vitesse. N'est-ce pas merveilleux de passer la journée dehors, parcourir des distances et des vitesses grisantes sans même sentir l'huile ou l'essence? Pas de bruit, simplement le vent qui vous souffle à l'oreille... Voilà pour l'hiver mais quand est-il de l'été ?

Voici l'alternative écologique au wakeboard (le bateau à vague n'est plus nécessaire, puisque le vent permet les sauts acrobatiques)



Saviez-vous que les bateaux ayant un moteur de 10 chevaux peuvent remanier des sédiments à 6 pieds de profondeur et ceux équipés d'un moteur de 100 chevaux ont des impacts jusqu'à 18 pieds de profondeur? Imaginez l'impact des Wakeboats avec leurs moteurs de 450 chevaux et qui génèrent des vagues immenses...



Plus besoin de bateau, avec la voile la vitesse et les sauts sont possibles. Cet été j'ai voulu poursuivre mes activités de voile et je me suis acheté une autre voile plus performante pour en faire sur l'eau. Cette voile est plus grande et elle est gonflée ce qui la fait flotter lorsqu'elle tombe à l'eau. J'ai passé l'été à jouer avec cette voile. Le vent n'était pas toujours au rendez-vous mais ça m'a tout de même permis de m'amuser et de pratiquer. J'en suis à mes débuts et je dois aussi bien maîtriser la planche (Wakeboard). Voilà de nouvelles activités écologiques qui me permettent de

profiter du lac en harmonie avec la nature.

Cet hiver, n'hésitez pas à venir discuter avec moi sur le lac et, si le cœur vous en dit, vous pourrez essayer ça... Je me promets de belles balades sur le lac cet hiver.

Pierre Raîche
Trésorier

The Good News Behind Lac du Cerf Clarity Measurements

By Christina Wood



Perhaps while out boating you've witnessed our strange ministrations and wondered what kind of fishing we could possibly be doing? At first glance we might appear to be misguided sportsmen, but in fact we're fishing for clarity measurements! As participants in the RSV-lacs (Réseau de surveillance volontaire des lacs) program, APPGLC members Christina Wood (myself) and family are helping track the health of our lake with twice monthly clarity measurements during the summer months.

These measurements are one of many protocols designed to provide data to the Quebec wide RSV-lacs program offered by the ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). This successful initiative has grown in popularity in just the past few months, with the number of participating organizations increasing from 200 to 400 in the summer of 2008 alone. Recently, new restrictions have been put in place limiting the number of newcomers. But thanks in the past to Yvon Pelchat, APPGLC has been a participant since 2006.

To understand why clarity measurements are important in judging the health of a lake, one must first be familiar with a typical lake lifecycle. All lakes age naturally over the course of millions of years. With time, a lake becomes enriched with organic matters commonly referred to as nutrients. In its earliest stage, a lake is considered **oligotrophic**. Its waters are relatively low in nutrients and cannot support much plant life. Over millennia, it evolves to the **mesotrophic** stage, during which its waters have intermediate levels of primary productivity. Finally, over centuries, it evolves to the **eutrophic** stage. In the eutrophic stage, waters are rich in nutrients and plant life, so much so that the lower parts of eutrophic lakes may suffer from lack of light and oxygen. These nutrients contribute to an abundance of biological life such as microscopic algae and aquatic plants.

While slow aging of any lake and the resulting increase in its biological life is natural, the cycle can occur prematurely in lakes that are impacted by the harmful effects of nearby human activities (use of fertilizers, pesticides, phosphates, nitrates, removal of trees and natural vegetation, occurrence of erosion, septic overflow, excessive runoff, etc). As nutrients in a lake increase, the clarity decreases, and so we are able to use the clarity measurement to judge the stage of life that a lake is at. But also, over time, clarity measurements help us monitor for drastic or unexpected increases in organic matter which could indicate a dangerously premature aging cycle.

A lake in its oligotrophic stage has an average clarity measurement of 5 – 12 m. You may find it interesting to know that Petit Lac du Cerf and Grand Lac du Cerf are both in the latter half of their oligotrophic stage, with an average clarity measurement of approximately 6.9 m in both 2006 and 2007. Analysis has not yet begun for the 2008 measurements. When compared with the RSV-lacs clarity statistics, our two lakes fall in the top 10% of the 153 lakes partaking in the program in 2006. These measurements indicate that our two lakes are relatively young and healthy. Beware though! While the conclusion is heartening, it is NOT a call to let down our guard. **As users of the lakes, the potential for inflicting harm is with us every day.**

So with this in mind, we continue in our participation on the RSV Lacs program, keeping an eye on the well being of our most valued asset, and making sure its good health continues. If you see us out measuring next summer, come by and say hello – perhaps we can share a fish tale or two.

La Bonne Nouvelle concernant les mesures de transparence de l'eau du Lac du Cerf



Par Christina Wood

Lors d'une de vos promenades en bateaux, vous nous avez peut-être remarqués et vous êtes demandé quel genre de pêche nous pouvions bien faire? À première vue, nous pouvons sembler être des sportifs malavisés, mais en fait, nous pêchons pour des mesures de clarté! En tant que participants au programme de RSV-lacs (Réseau de surveillance volontaire des lacs), Christina Wood (membre d'APPGLC) et sa famille aident à surveiller la santé de notre lac en effectuant des mesures de clarté deux fois par mois pendant les mois d'été.

Ces mesures sont l'un des plusieurs protocoles conçus pour fournir des données au programme de RSV-lacs pour tout le Québec offert par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). La popularité de cette initiative réussie a augmenté au cours des derniers mois. Au cours de l'été 2008 seulement, le nombre d'organismes participants a passé de 200 à 400. Récemment, de nouvelles restrictions qui limitent le nombre de nouveaux venus ont été mises en place. L'APPGLC participe à cette initiative depuis 2006 grâce aux efforts d'Yvon Pelchat.

Pour comprendre pourquoi les mesures de clarté sont importantes lors de l'évaluation d'un lac, il faut d'abord connaître le cycle de vie typique d'un lac. Tous les lacs vieillissent naturellement au cours de millions d'années. Avec le temps, un lac s'enrichit avec des matières nutritives. Au début, un lac est considéré **oligotrophique**. Ses eaux sont relativement basses en aliments et ne peuvent pas soutenir beaucoup de vie végétale. Au cours des millénaires, il évolue à l'étape **mésotrophique**, pendant laquelle ses eaux ont les niveaux intermédiaires de la productivité primaire. Finalement, au cours des siècles, il évolue à l'étape **eutrophique**. À cette étape, les eaux sont riches en aliments et flore, tellement que les parties plus inférieures des lacs eutrophiques peuvent souffrir du manque de lumière et d'oxygène. Ces aliments contribuent à une abondance de la vie biologique telle que les algues microscopiques et les plantes aquatiques.

Bien que le vieillissement lent de n'importe quel lac et l'augmentation de sa vie biologique soit normal, le cycle peut se produire prématurément dans les lacs qui sont affectés par les effets nocifs des activités humaines voisines (utilisation d'engrais, des pesticides, des phosphates, de défrichages de la végétation naturelle, d'occurrence d'érosion, de débordement septique, d'écoulement excessif, etc.). À mesure que le matériel organique d'un lac augmente, la clarté diminue, et ainsi nous pouvons utiliser la mesure de clarté pour évaluer l'étape de la vie à laquelle un lac se trouve. Ainsi, avec le temps, les mesures de clarté nous aident à surveiller les augmentations drastiques ou inattendues de matières organiques qui pourrait indiquer un cycle de vieillissement dangereusement prématuré.

Un lac dans son étape d'oligotrophique a une mesure moyenne de clarté de 5 à 12 m. Vous pouvez trouver intéressant de savoir que le Petit Lac du Cerf et le Grand Lac du Cerf sont tous les deux dans la dernière moitié de leur étape oligotrophique, avec une mesure moyenne de clarté approximative de 6,9 m en 2006 et 2007. L'analyse n'a pas encore commencé pour les mesures de 2008. En comparaison avec les statistiques de clarté de RSV-lacs, nos deux lacs tombent dans les premiers 10 % des 153 lacs participant au programme en 2006. Ces mesures indiquent que nos deux lacs sont relativement jeunes et sains. Prenez garde cependant ! Bien que la conclusion soit encourageante, ce n'est pas une raison de laisser tomber notre garde. **En tant qu'utilisateurs des lacs, le potentiel de nuire est avec nous à tous les jours.**

Donc, nous continuons notre participation au programme de RSV-lacs en gardant un œil sur le bien-être de nos capitaux les plus chers, et en nous assurant de sa bonne santé continue. Alors si vous nous voyez prendre des mesures l'été prochain, venez nous dire bonjour - peut-être pourrions nous partager quelques histoires de pêche !



Loisirs Lac du Cerf

Conseil d'administration

Gisèle Lorange, Présidente (597-2128)
Normand Schmidt, Vice président
Pauline Ouimet, Secrétaire trésorière (597-2385)
Robert Scantland, Administrateur (597-4693)

Nicole Gougeon, Administratrice
Hugo Bondu, Administrateur
Manon Brunet, Administratrice
Denis Simard, Maire

Le Club des loisirs de Lac du Cerf (à but non lucratif) qui a organisé plusieurs activités au cours de l'année 2008 profite de l'occasion pour remercier tous les bénévoles ainsi que tous les participants (tes) à ces diverses activités.

Voici un aperçu des activités qui seront renouvelées au cours de l'année 2009 :

10 Janvier 2009	Randonnée au clair de lune
7 Février 2009	Randonnée au clair de lune
1 Mars 2009	Plaisirs d'hiver
24 Juin 2009	La fête nationale des Québécois
Juin à septembre 2009	La pétanque
11 Octobre 2009	Randonnée des couleurs au Mont Limoge
Novembre 2008 à mars 2009	Ligue de sacs de sable (poches)

Et nous espérons pouvoir vous offrir plus d'activités encore selon la demande et le nombre de bénévoles disponibles.

Les cartes de membre sont de \$3.00 seulement, et bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour participer aux diverses activités, en vous la procurant vous aidez le club des loisirs dans son financement.

Pour plus d'information vous pouvez communiquer avec un des membres du conseil d'administration mentionné ci-dessus.

Pourquoi un règlement qui limite la vitesse près des rives ?

J'ai mon chalet sur le chemin des Goélands tout au fond de la baie Lefebvre. Cette baie subit d'énormes pressions et on doit se battre continuellement contre la prolifération du myriophylle à épis. On a dû installer des bouées pour éviter que les pêcheurs entrent dans la section contaminée. Parfois les pêcheurs lancent leurs lignes au-dessus des bouées directement dans le myriophylle. Les hameçons s'accrochent aux algues et les brisent. Après leurs visites, on retrouve souvent des boutures de myriophylle qui flottent au large prêtes à coloniser d'autres parties du lac...

Je vois souvent des bateaux virer tout près du fond de la baie générant d'énormes vagues qui brassent les rives et la sédimentation. Cette partie de la baie est peu profonde et propice au brassage des sédiments. Voici un court extrait d'un article qui traite des bateaux et des cyanobactéries que vous pouvez retrouver sur le site de l'association des riverains du lac Bowker.

Les bateaux à moteur associés aux cyanobactéries

Étude de Teknika-HBA qui explique le phénomène de la libération du phosphore dans sédiments provoqué par le brassage des embarcations à moteur «Les bateaux ayant un moteur de 10 chevaux peuvent remanier des sédiments à 6 pieds de profondeur et ceux équipés d'un moteur de 100 chevaux ont des impacts jusqu'à 18 pieds de profondeur.» Imaginez l'impact des Wakeboats avec leurs moteurs de 450 chevaux...



Mémoire de Pierre Dépôt déposé dans le cadre de la consultation publique sur le Règlement sur les restrictions à la conduite des bateaux lestés de type «wakeboats» et des bateaux à turbine sur le lac Bowker. «Des observations du «Department of Natural Resources du Minnesota» indiquent que l'effet destructif des vagues surdimensionnées de 62,5 centimètres de haut est 30 fois plus important que les vagues naturelles de 12,5 centimètres produites par l'action du vent ou par des embarcations à vitesse réduite. Selon le même document, les conséquences de l'érosion sur le milieu aquatique sont nombreuses : destruction d'habitats, augmentation de la turbidité de l'eau et de la sédimentation, libération d'éléments nutritifs (phosphore et azote) qui favorisent la prolifération des algues, en plus des cyanobactéries.»

En d'autres mots, les vagues causées par les bateaux à moteur **accentuent l'érosion des berges, ce qui permet aux sédiments contenant du phosphore de s'écouler plus facilement dans le lac**. De plus, ces mêmes vagues créent des remous jusqu'au fond du lac, secouant ainsi la sédimentation qui contient aussi du phosphore, un élément favorisant la prolifération des algues bleues.



C'est ce type d'embarcation «wakeboard» que les cinq Municipalités du lac Massawippi viennent de bannir sur leur plan d'eau.

Nous sommes tous inquiets lorsqu'on prend connaissance de ce genre d'information ou nouvelle. Nous ne sommes pas encore frappés par ce fléau mais somme-nous à l'abri ? Votre association travaille d'arrache-pied pour sensibiliser les riverains. Certains riverains ne semblent pas comprendre qu'il y a urgence en la demeure. Devrons-nous faire des choix difficiles comme d'autres lacs et bannir certains types de bateaux qui brassent les sédiments ou imposer des règles réductrices ?

Pourquoi ne pas agir en citoyen responsable ?

Nous avons un superbe lac et, entre vous et moi, il y a des grandes étendues profondes. Ne serait-ce pas une bonne idée de promener nos skieurs loin des berges dans les parties profondes là où les effets des turbulences n'auront pas de répercussions sur les sédimentations au fond du lac. Loin des berges, les vagues engendrées par les bateaux et skieurs seront réduites lorsqu'elles frapperont la rive.

De simples mesures comme **réduire la vitesse près des rives** pourraient protéger notre beau lac. Ce virage nous devons le faire ensemble car sans votre participation la bataille est perdue. Nous devons nous éco-sensibiliser et faire de notre quotidien une démarche qui respecte les écosystèmes de notre lac. Tous ces petits changements dans nos gestes quotidiens pourront avoir un impact sur le futur de nos lacs.

L'eau, c'est la vie. Nos lacs, c'est notre vie.

Pierre Raïche
Trésorier

VOS LACS ONT BESOIN DE VOUS

« L'EAU C'EST LA VIE, NOS LACS C'EST NOTRE VIE »

11 septembre 1978:

Association des Propriétaires Riverains du Petit et du Grand Lac du Cerf

2 août 2006:

Association de Protection du Petit et du Grand Lac-du-Cerf

1979: 157 membres = 71% des riverains

2008: 125 membres = 43% des riverains

L'Association souhaite la bienvenue aux nouveaux propriétaires riverains. Elle vous témoigne un accueil chaleureux et vous félicite du choix que vous avez fait d'établir votre résidence principale ou secondaire dans le paysage enchanteur de Lac du Cerf. Comme vous l'avez sûrement ressenti, la paix, la sérénité et la quiétude sont le partage de nos lieux et de leur environnement. Nous vous invitons à vous inscrire à titre de membre afin que tous ensemble nous participions à préserver les richesses naturelles que sont nos sites, leur flore et leur faune.

Vous avez le goût d'air pur, d'une eau claire, de calme et de tranquillité, de nature verdoyante, d'un environnement sain, de conserver et améliorer votre lac, dans ce cas vous avez besoin de votre Association et votre Association a besoin de votre participation active et de votre cotisation.

Les merveilles environnantes, l'eau pure, l'air pur, la flore et la faune ne valent-ils pas \$20.00 par année pour leur protection. Pensez-y!

Acquittez-vous de cette obligation en utilisant le formulaire inclus à la dernière page.

UNE VRAIE HISTOIRE DE PÊCHE

Nous sommes au Grand lac du Cerf, le jeudi 23 octobre 2008. Il est environ 16h. La température extérieure est d'environ 10°C. Il fait un beau soleil et il n'y a presque pas de vents. Une de ces belles journées d'automne comme je les aime...! Pas de maringouins...pas de mouches noires...pas de mouches à chevreuils...pas de bibittes, point...juste du beau temps!

Je viens de terminer ma journée de « travail »! J'ai cordé du bois et comme je suis à la retraite, je termine mes journées de bonne heure...j'ai un bon patron...c'est moi le patron...du moins dehors! Je suis sur le point d'entrer dans le chalet mais j'arrête un moment pour contempler le lac. Je ne me lasse jamais d'admirer la nature. Soudain, j'entends un clapotement dans l'eau. Comme, en cette période de l'année, il n'y a pratiquement plus personne sur le lac, je suis intrigué. Peut-être... un poisson qui est sorti de l'eau? Peut-être...un huard qui s'adonne à la plongée sous-marine? Je m'empresse de descendre l'escalier qui mène au lac et j'aperçois à environ 100 mètres (328 pieds) de la rive un oiseau quelconque. Je suis trop loin et je ne peux pas l'identifier. Ce que je peux voir cependant, c'est qu'il semble avoir quelque chose dans le bec et qu'il plonge souvent et revient aussitôt à la surface. Ça m'intrigue...! Il semble prendre beaucoup de plaisir à faire ce manège!

Je me dépêche d'entrer dans le chalet et de regarder à travers mes lunettes d'approche...et là...je suis vraiment estomaqué. Ça fait plus de 35 ans qu'on vient au chalet et je n'ai jamais vu chose semblable. Je ne peux pas identifier clairement le genre d'oiseau. Je pense que c'est un huard mais je ne suis pas certain...peut-être...un canard Grand bec-scie...ou...peut-être une oie sauvage? C'est un oiseau assez gros (comme un huard) avec un grand bec pointu. Je regarde dans mon guide sur les oiseaux et ça ressemble beaucoup à un huard mais à un huard en hiver et nous ne sommes pas en hiver! Mais le plus étonnant, c'est que cet oiseau tient dans son bec... un poisson...et pas n'importe lequel. En étant le plus objectif possible, le poisson devait mesurer...au moins...40 cm (16 pouces) de long avec un diamètre...d'au moins...12 cm (5 pouces). Le plus comique, c'est que l'oiseau avait de la difficulté à le garder dans son bec car le poisson était trop gros...il le gardait un moment...puis l'échappait...puis recommençait. Il essayait de maintenir le poisson hors de l'eau probablement pour le faire mourir. Ce petit jeu a duré...peut-être une dizaine de minutes...sans compter la période avant que je l'aperçoive. Il tenait le poisson le plus au centre possible pour maintenir l'équilibre mais l'échappait quand même. Parfois, le poisson se débattait un peu mais pas beaucoup...probablement...qu'il était à l'agonie et qu'il n'avait plus de forces pour résister...? Comme j'étais loin, je n'ai pas pu identifier le genre de poisson. C'est arrivé une couple de fois que l'oiseau tenait le poisson tête première dans son bec comme s'il voulait l'avaler.

À ma grande surprise...croyez-le ou non...c'est ce qui est arrivé! En tenant son bec par en haut dans la position verticale, l'oiseau a tenu le poisson tête première dans son bec quelques secondes et...soudainement...le poisson est descendu lentement et a disparu. Comment un gros poisson de cette taille a pu entrer dans le bec de l'oiseau...? Je n'en reviens tout simplement pas...! C'était comme une couleuvre qui avale une grenouille. Par après, je voyais l'oiseau se mouiller le bec dans l'eau plusieurs fois comme un animal qui se lèche les babines après un bon repas. Nul doute que l'oiseau a pris un bon repas...et ... pour plusieurs jours...! Puis, l'oiseau s'est éloigné...a plongé et je ne l'ai pas revu...!

Pendant tout ce temps-là, mon épouse Aldéa était partie prendre une marche. Quand elle est revenue, le spectacle était terminé...hélas! Mais, elle a quand même vu l'oiseau. Cependant, j'aurais aimé qu'elle assiste au spectacle avec moi pour confirmer ce que j'ai vu. Car, ce que j'ai vu...c'est une vraie histoire de pêche.

Yvon Pelchat, Lac-du-Cerf, Québec



NOS EFFORTS POUR CONTRÔLER LA PROLIFÉRATION DU MYRIOPHYLLE EN 2008

Au cours de ma dernière tournée d'inspection des baies Valiquette, du Sanctuaire et Lefebvre, effectuée en août 2008, j'ai découvert trois nouveaux sites de myriophylle, de même que deux sites nettoyés en 2007 où cette plante s'est réinstallée. Nous avons donc encore une fois, la preuve qu'il faut rester vigilant.

Je crois avoir réussi à éradiquer le myriophylle sur trois des sites en question avec l'aide de mon frère Gérald dans un cas, et de Patrick Campbell dans deux autres cas. Malheureusement, j'ai manqué de temps et de ressources pour finir le travail, sur les deux autres sites et, il faudra probablement recommencer l'an prochain dans ces deux cas.

Au début de septembre, j'ai constaté des choses presque incroyables:

- a) Quelqu'un aurait circulé plusieurs fois de long en large à travers le site de myriophylle situé devant la baie de Boue pour s'avancer ensuite à plus de 150 pieds à l'intérieur de cette baie peu profonde et y laisser un paquet de boutures de myriophylle enlevé du pied de son moteur (plus de 60 boutures). La plupart étaient déjà enracinées mais il en restait une dizaine sur le fond qui n'étaient pas encore enracinées...
- b) Un autre ayant trouvé un petit site de myriophylle au fond de la petite baie (au sud de l'embouchure du ruisseau écologique) n'a rien trouvé de mieux à faire que de le tailler en plusieurs centaines de pièces avec l'hélice de son moteur...

Est-il vraiment possible que ces gens-là ne savent pas encore que le myriophylle se multiplie SURTOUT PAR BOUTURAGES et que ces deux exemples représentent les pires choses que l'on puisse faire si l'on veut collaborer au contrôle de ce fléau? Et bien oui; en y pensant bien c'est tout à fait possible et même probable car nos lacs accueillent de nouveaux riverains chaque année et la plupart de ceux-ci ne connaissent pas le myriophylle.

Je sais pertinemment que bon nombre de gens nous envient d'avoir réussi à freiner la prolifération du myriophylle sur nos lacs mais je n'ose croire que c'est autre chose que de l'ignorance car faire un effort délibéré pour propager ce fléau relèverait de la folie... Il faudra donc reprendre notre courage à deux mains et continuer.

Permettez-moi de vous rappeler à tous, qu'il vaut mieux éviter de traverser la passe du nord-ouest vers le petit lac, après la mi-juillet, lorsque le vent souffle du sud ou du sud-ouest car ces jours-là il y a des boutures de myriophylle qui flottent à la grandeur du petit lac. Ces mêmes boutures s'accroissent alors à l'extrémité sud-ouest de la passe à

cause du courant, en sens contraire au vent provenant du grand lac, qui comme vous le savez se décharge dans le petit lac. Si vous devez y aller, un de ces jours-là, de grâce apportez une chaudière ou deux et un filet fin dans votre embarcation, arrêtez-vous juste avant de retraverser la passe vers le grand lac, et prenez le temps de:

- a) Nettoyer le pied de votre moteur.
- b) Ramasser les boutures que vous aurez ainsi enlevées.
- c) Ramasser toutes les boutures qui tournent en rond à ce bout de la passe (à ce moment-là).
- d) Rapporter toutes ces boutures chez vous pour les jeter dans une dépression assez loin du lac pour qu'elles ne puissent être ramenées au lac par l'eau de lessivage lors des orages qui suivront. (Vous pouvez aussi en disposer dans vos bacs à compost.)

Évidemment les mêmes incitations s'appliquent aussi à tous les gens du petit lac qui doivent traverser vers le grand lac un de ces jours-là et ce serait merveilleux si les touristes en faisaient autant... Une chose est certaine; c'est que chacun de ceux qui l'auront fait se sera comporté en véritable ami de nos lacs et je les en félicite d'avance.

On ne devrait jamais être trop pressé pour agir de la sorte car si on est trop pressé, selon le généticien français Albert Jacquard, "c'est qu'on est déjà mort"! Vous l'avez probablement entendu vous aussi à la télévision.

Votre association a besoin de collaborateurs bénévoles bien vivants:

- Pour prendre la relève de ceux qui comme moi, sentent le besoin de passer le flambeau.
- Pour s'occuper de l'arrachage du myriophylle avec la racine sur les nouveaux sites, sans oublier de ramasser toutes boutures flottantes.
- Pour faire le tour d'une baie ou deux annuellement, en août, afin de découvrir s'il y a de nouveaux sites de myriophylle et avisez l'association s'il y a lieu.
- Pour continuer le travail de sensibilisation relié à la conservation de nos lacs. N'est-ce pas une partie de notre planète qui mérite d'être conservée.

En terminant permettez-moi de citer David Suzuki à propos des conséquences de l'état de l'environnement sur les êtres humains: "Pourquoi le cancer, par exemple, se propage-t-il à si grande vitesse partout dans le monde? Est-ce si surprenant? Nous sommes l'air, l'eau, la terre. Mais nous utilisons l'air, l'eau et la terre comme une poubelle! Ce que nous infligeons aux éléments, nous l'infligeons à nous-mêmes. Les conséquences me paraissent tout à fait logiques."

Jean-Denis Quesnel



OUR EFFORTS TO CONTROL THE SPREAD OF WATER MILFOIL IN 2008

During my latest inspection tour of the Valiquette, du Sanctuaire, and Lefebvre bays which occurred in the last two weeks of August 2008, I discovered three new water milfoil sites as well as two sites cleaned up in 2007 where this plant reappeared once more. We have ample evidence of the need to keep up our vigilance.

With the help of my brother Gerald in one case, and Patrick Campbell in two other cases, I do believe we have eradicated the water milfoil in three of the sites in question. Unfortunately, I ran out of time and resources to complete the task on the other two sites and we will likely have to do it again next year in these two cases.

In the early days of September I came across two incredible situations:

- a) Somebody must have crisscrossed the water milfoil site in front of the baie de Boue (mud bay) several times before proceeding some 150 feet inside the shallow bay to leave a messy bunch of water milfoil fragments (approx. 60 fragments) conceivably removed from the foot of his motor. Most of the fragments had taken root but a few had not yet done so although they were resting on the bottom...
- b) Somebody else who had found a small water milfoil site, at the end of the small bay south of the mouth of the ecological stream, found nothing better to do than to cut it up into hundred of fragments with his motor propeller...

Is it really possible these people still don't know that water milfoil multiplies **PRIMARILY BY FRAGMENTATION** and that these two examples represent the worst thing one can do if he wants to help in the control of this plague?

Well yes, it is possible and even probable considering the turnover in waterfront property owners and the fact that most of the new owners know little or nothing about water milfoil.

I would like to remind you all that it would be a good idea to avoid crossing the N/W pass into small Lac-du-Cerf after mid-July if the wind blows from the south or south-west because, on those days there are water milfoil fragments floating everywhere on that lake.

These fragments tend to accumulate at the low end of the pass because of the water flow coming from big Lac du Cerf. If you must cross the pass on such days, I strongly recommend that you bring along (in your boat) two large pails and a fine mesh net (e.g., a butterfly net available at the local garage for \$3 or so) and that you stop your motor at the s/w end of the pass before crossing back into big du-Cerf and, take the time to:

- c) Clean the foot of your motor;
- d) Pick up the water milfoil fragments that you have removed;
- e) Pick up all water milfoil fragments accumulated (and circling) at the end of the pass, at that point in time (so nobody else can drag them into big du-Cerf);
- f) Bring all these water milfoil fragments back to your place and empty your pails in a land depression far from the lake.

Obviously, the same recommendations also apply to all the people on small du-Cerf who must cross the n/w pass toward big du-Cerf on such days except that in that case the milfoil fragments must be picked up before the initial crossing rather than on the return crossing. It would be truly marvelous if all tourists could be incited to do as much... One thing is sure, it is the fact that each one of you acting according to the above recommendations will have acted as a true friend of our lakes and I congratulate him/her in advance.

One should never be too pressed for time to act like that. According to the French geneticist Albert Jacquard, "if one is pressed for time, then, one is already dead".

Your association needs live collaborators

- To relieve those who, like me, feel the need to pass on the torch.
- To do an inspection tour of one or two bays once a year in August to locate any new watermilfoil sites and notify your association if you find any.
- To continue to raise public awareness to the conservation of our lakes. Are they not a part of our planet that deserve to be conserved?

In conclusion let me quote David Suzuki about the consequences of the environment on human beings: "Why cancer, for example, spreads at huge speed everywhere in the world? Isn't that surprising? We are the air, the water, and the earth. But we do use the air, the water, and the earth like a garbage can! What we impose on elements, we impose it to ourselves. The consequences seem logical."

Jean-Denis Quesnel

